

## Fusion des commissions scolaires en Chaudière-Appalaches La CSBE révisé sa position

**Le jeudi 18 décembre 2014** – À la suite de la décision de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud de favoriser la fusion des quatre commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches plutôt qu'une fusion à deux avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, la CSBE demande maintenant que son territoire demeure inchangé, incluant les six municipalités qui en étaient exclues dans le projet initial de redécoupage de la carte des commissions scolaires du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc.

Les commissaires de la CSBE se sont prononcés unanimement en faveur de cette nouvelle orientation le 17 décembre dernier, lors d'un comité plénier. C'est la position qui sera transmise au ministre lors de la rencontre de la Table Québec – commissions scolaires qui se tient aujourd'hui. Ce changement de cap sera entériné lors de la séance officielle du conseil des commissaires de janvier 2015.

Rappelons que le projet initial du ministre Bolduc prévoyait deux commissions scolaires dans Chaudière-Appalaches, soit celle des Navigateurs et une fusion de celles des Appalaches, de la Beauce-Etchemin et de la Côte-du-Sud.

La Commission scolaire des Appalaches a depuis indiqué qu'elle voulait fusionner avec la Commission scolaire des Navigateurs et des résolutions ont été adoptées en ce sens par les deux parties en cause. La CSBE a de son côté affirmé que son choix prioritaire était une fusion avec celle de la Côte-du-Sud et qu'elle demeurerait ouverte à une fusion à trois. Quant à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, bien que ses dirigeants se soient tout d'abord compromis dans le sens d'une fusion avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, le conseil des commissaires a unanimement voté le 16 décembre dernier en faveur d'une fusion de toutes les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches et cela, même en sachant que cette position n'était pas partagée régionalement.

Dans ce dossier, notre commission scolaire a fait preuve d'une grande ouverture. Il s'avère cependant qu'aucune autre n'est intéressée à une fusion avec la CSBE, à moins qu'il ne s'agisse d'un regroupement des quatre commissions scolaires de la région.

Les commissaires de la CSBE, appuyés en cela par l'ensemble des gestionnaires et des employés syndiqués, croient que si notre commission scolaire est maintenue dans son intégralité, nous pourrions mieux répondre aux besoins éducationnels de notre région. C'est pourquoi nous demandons que notre commission scolaire demeure intacte, quitte à ce que le ministre regroupe les trois autres, s'il maintient son intention de ramener à deux le nombre de commissions scolaires dans la région de la Chaudière-Appalaches.

-30-

**Jacques Légaré**

Conseiller en communication à la CSBE

[jacques.legare@csbe.qc.ca](mailto:jacques.legare@csbe.qc.ca)

418 228-5541, poste 2694

UNE PASSION  
POUR  
L'ÉDUCATION

